

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 24 septembre 2021

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 30 septembre 2021

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Eric BOEHLER, Adjoint au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absents excusés : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, a donné pouvoir à Rémy BOEHLER en cours de séance pour les points 5 et 6

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2021.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 07 octobre 2021

La Maire
Marianne WEHR



Acte à classer

41_30-09-2021

1 2 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-10-08T10-57-34.00 (M1232878387)

Identifiant unique de l'acte : 367-218701276-20210930-41_30-09-2021-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 15.09.2021

Date de décision : 30/09/2021



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Acte : 41_30.09.2021.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/10/21 à 10:57

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 08/10/21 à 10:57

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 08/10/21 à 11:03

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 24 septembre 2021

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 30 septembre 2021

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Eric BOEHLER, Adjoint au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absents excusés : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, a donné pouvoir à Rémy BOEHLER en cours de séance pour les points 5 et 6

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES P'TITS D'ÂNOUS »

L'association « Les P'tits d'Ânous » dont le siège est situé à ERGERSHEIM a pour objet : « activités pédagogiques intergénérationnelles et interculturelles. Médiation avec des ânes miniatures. Handicap et sports. Nature, écologie, éco-citoyenneté. Randonnées au pas des ânes ».

Compte tenu de la nature de ses activités et de ses nombreuses participations aux événements communaux, notamment le marché du terroir du 03 septembre dernier, Mme la Maire propose d'accorder à l'association « Les P'tits d'Ânous » une subvention exceptionnelle de 300,00 euros.

Cette dépense sera imputée à l'article 6574.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accorde une subvention exceptionnelle de 300,00€ à l'association « Les P'tits d'Ânous »,
- autorise Mme la Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 07 octobre 2021

La Maire
Marianne WEHR



Acte à classer

42_30-09-2021


1 2 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-10-08T10-58-35.00 (M1232878397)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20210930-42_30-09-2021-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES
"PTITS D'ANOUS"

Date de décision : 30/09/2021


**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Acte : 42_30.09.2021.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/10/21 à 10:58

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 08/10/21 à 10:58

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 08/10/21 à 11:03

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 24 septembre 2021

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 30 septembre 2021

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Eric BOEHLER, Adjoint au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absents excusés : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, a donné pouvoir à Rémy BOEHLER en cours de séance pour les points 5 et 6

CRÉATION DE POSTE – AVANCEMENT DE GRADE

Vu le tableau des emplois,

Vu la délibération déterminant les ratios des promus/promouvables,

Mme la Maire rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil municipal, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2021.

Cette modification, préalable à la nomination, se traduit par la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Madame la Maire propose à l'assemblée, la création de :

> 1 emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 01/10/2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> ACCEPTE la modification du tableau des effectifs et la création de l'emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2021,

> PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget primitif 2021 au chapitre prévu à cet effet.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 07 octobre 2021

La Maire
Marianne WEHR



Acte à classer

43_30-09-2021

1 2 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-10-08T10-59-11.00 (M1262876900)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20210930-43_30-09-2021-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CREATION DE POSTE - AVANCEMENT DE GRADE

Date de décision : 30/09/2021



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Acte : 43_30.09.2021.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/10/21 à 10:50

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 08/10/21 à 10:50

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 08/10/21 à 11:05

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 24 septembre 2021

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 30 septembre 2021

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Eric BOEHLER, Adjoint au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absents excusés : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, a donné pouvoir à Rémy BOEHLER en cours de séance pour les points 5 et 6

APPROBATION D'UNE MISSION D'AUDIT ENERGETIQUE DE QUATRE BATIMENTS COMMUNAUX : ECOLE, BIBLIOTHEQUE, CHAPELLE, MAIRIE

Madame la Maire explique la nécessité de réaliser une mission d'audit énergétique, en amont d'éventuels travaux de rénovation, pour les bâtiments publics suivants : école, bibliothèque, chapelle et mairie.

Madame la Maire explique que cet audit énergétique respecte le cahier des charges CLIMAXION 2020 (Région Grand Est et ADEME).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'approuver la réalisation d'une mission d'audit énergétique pour quatre bâtiments communaux : école, bibliothèque, chapelle et mairie ;
- décide d'autoriser Madame la Maire à solliciter une demande d'aide financière via le programme CLIMAXION de la Région Grand Est.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 07 octobre 2021

La Maire
Marianne WEHR



Acte à classer

44_30-09-2021

1 2 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-10-08T11-01-02.00 (MI232879015)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20210930-44_30-09-2021-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION D'UNE MISSION D'AUDIT ENERGÉTIQUE DE 4
BATIMENTS COMMUNAUX : ECOLE, BIBLIOTHEQUE, CHAPELLE,
MAIRIE

Date de décision : 30/09/2021



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.6. Actes relatifs à la maîtrise d'oeuvre

Acte : 44_30.09.2021.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/10/21 à 11:01

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 08/10/21 à 11:01

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 08/10/21 à 11:07

Date de convocation : 24 septembre 2021

Nombre de conseillers élus
15

Conseillers en fonction
15

Conseillers présents ou représentés
15

Séance du 30 septembre 2021

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Eric BOEHLER, Adjoint au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absents excusés : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, a donné pouvoir à Rémy BOEHLER en cours de séance pour les points 5 et 6

MUTUALISATION DU FINANCEMENT DE L'ETUDE DE TERRITOIRE RELATIVE A L'IMPLANTATION D'UN PROJET D'HABITAT INCLUSIF A WOLXHEIM

La commune de Wolxheim souhaite porter un projet de création d'une résidence pour seniors située sur leur ban.

La commune d'Ergersheim, faisant partie du périmètre des éventuels futurs résidents, a été sollicitée par la commune de Wolxheim pour participer au projet et notamment à la première phase démarrant par une étude de territoire relative à l'implantation du projet d'habitat inclusif.

Cette étude sera réalisée par le Centre d'Expertise Familles Solidaires pour un montant de 15 240,00€ TTC. Une demande de subvention a été déposée par la commune de Wolxheim ; leur participation pourrait s'élever à 9 240,00€. Le reste à charge est de 6 000,00€.

Mme la Maire propose à l'assemblée de participer à cette étude de territoire à hauteur de 2 000,00€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix « pour » et 1 abstention :

- approuve la participation de la commune d'Ergersheim à l'étude de territoire relative à l'implantation du projet d'habitat inclusif à hauteur de 2 000,00€,
- autorise Mme la Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Votes : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 07 octobre 2021

La Maire
Marianne WEHR



Acte à classer

45_30-09-2021

1 2 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-10-08T11-02-53.00 (MI232979107)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20210930-45_30-09-2021-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : MUTUALISATION DU FINANCEMENT DE L'ETUDE DE **CERTIFIE**
RELATIVE A L'IMPLANTATION D'UN PROJET D'HABITAT INCLUS F **CONFORME**
A WOLXHEIM

Date de décision : 30/09/2021

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.7. Intercommunalité

Acte : 45_30.09.2021.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 09/10/21 à 11:02

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 09/10/21 à 11:02

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 09/10/21 à 11:00

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 24 septembre 2021

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 30 septembre 2021

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Eric BOEHLER, Adjoint au Maire, Rémi BOEHLER, Nathalie EBENER, Christelle KOESTEL, Denis TOURNEMAINE, Michèle AMAR, Emmanuel MULLER, Mélanie BRAND, Geoffroy LAURENT, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ, Jean-Claude MAGER

Absents excusés : Christophe SCHIR, a donné pouvoir à Marianne WEHR ; Carole BOEHLER, Adjointe au Maire, a donné pouvoir à Rémy BOEHLER en cours de séance pour les points 5 et 6

APPROBATION DU PROJET DE REAMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX, DU PLAN DE FINANCEMENT S'Y RAPPORTANT ET AUTORISATION DONNEE A MME LA MAIRE POUR SOLLICITER UNE SUBVENTION AU TITRE DU FEADER

Madame la Maire explique que l'aire de jeux actuelle, se situant à proximité de l'école, est vétuste et n'est plus adaptée aux besoins de la population. Madame la Maire propose d'effectuer des travaux d'agrandissement et d'ajouter des structures de jeux. L'enveloppe globale prévisionnelle des travaux est estimée à 39 835.85 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet de réaménagement de l'aire de jeux ;
- approuve le plan de financement ci-joint se rapportant au réaménagement de l'aire de jeux ;

Subvention FEADER sollicitée	27 885.09 €
Recettes	0.00 €
Fonds propres	39 835.85 €
Autofinancement	39 835.85 €
TOTAL	67 720.94 €

- autorise Madame la Maire à solliciter une subvention au titre du FEADER.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 07 octobre 2021

La Maire
Marianne WEHR



Acte à classer

46_30-09-2021

1 2 4
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-10-08T11-05-48.00 (MI232879232)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20210930-46_30-09-2021-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU PROJET DE REAMENAGEMENT DU TERRAIN DE JEUX, DU PLAN DE FINANCEMENT SY RAPPORTÉ ET AUTORISATION DONNÉE A MME LA MAIRE POUR SOLLICITER UNE SUBVENTION AU TITRE DU FAEDER

**Certifié
Conforme**

Date de décision : 30/09/2021

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.4. Aménagement du territoire

Acte : 46_30.09.2021.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/10/21 à 11:06

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 08/10/21 à 11:06

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 08/10/21 à 11:17